

ASSEMBLÉE NATIONALE13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 404

présenté par
M. Touraine
-----**ARTICLE 28**

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« qu'à »

les mots :

« qu'au II de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.